

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17445**

### Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles hygiène et propreté

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION  | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION          |
|---|---|
| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE<br>Modalités d'élaboration de références :<br>CPC n° 6 | MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Recteur de l'académie |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BEP «hygiène et propreté" est un agent en charge des opérations de propreté, de bionettoyage et de décontamination des locaux.

Il exerce ses activités principalement dans les secteurs publics ou privés (entreprises, services commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels), établissements scolaires, établissements de soins, laboratoire...

Il maîtrise les techniques d'entretien courant, de remise en état y compris en milieux sensibles. Il maîtrise des opérations de maintenance de premier niveau des matériels et des équipements utilisés.

- rigueur, capacité d'analyse de l'activité, esprit d'initiative (mise en oeuvre de solutions correctives)...

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- entreprises spécialisées ou non, services commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels, transports collectifs..
- collectivités : établissements scolaires, logements collectifs..
- établissements de soins, médico-sociaux, laboratoires, cliniques vétérinaires..
- entreprises à contraintes de contaminations particulières, biologiques ou chimiques ; industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, optiques, micro-électroniques, spatiales...
- agent d'entretien qualifié pour des opérations de propreté, de bionettoyage et de décontamination des locaux.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux

K2204 : Nettoyage de locaux

J1301 : Personnel polyvalent des services hospitaliers

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse d'une situation professionnelle,
- Techniques professionnelles,
- Français, histoire, géographie éducation civique,
- Mathématiques et sciences physiques et chimiques,

- Education physique et sportive.

#### Bloc de compétence :

| INTITULÉ   | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION   |
|--|--|
| Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17445 - EP 1 Analyse d'une situation professionnelle | rechercher selectionner décoder li'nformation à des fins professoionnelles<br>analyser la situaiton profesionnelle au regard de la commande et du contexte<br>organiser les opérations<br>planifier les opératons<br>mettre en oeuvre les opératoins d'entretien dans les établissements de santé, les établseements à contraintes de contaminations particulières, biologiques et chimiques |

| INTITULÉ  | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION   |
|---|--|
| Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17445 - EP 2 techniques professionnelles                              | <p>rechercher sélectionner, décoder l'informaitons à des fins professionnelles</p> <p>analyser la situaiton profesisonnelle au regard de la commande et du contecxte</p> <p>organiser les opérations</p> <p>gérer une installatin et la remise en ordre du lieu de travail</p> <p>mettre enoeuve des opéraitons d'entretien courant</p> <p>mettre en oeurdre des opérations de remise en état</p> <p>réaliser les opérations de maintenance préventive et corrective</p> <p>évaluer l'efficacité de l'acitivité</p> <p>communiquer avec les partenaires externes et internes</p>   |
| Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 17445 - français histoire géographie et enseignement moral et civique | <p><b>Français</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rentrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</li> <li>- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</li> <li>- Devenir un lecteur compétent et critique</li> <li>- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.</li> </ul> <p><b>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer le thème d'étude dans le temps et dans l'espace</li> <li>- Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme</li> <li>- Exploiter des documents pour analyser une situation historique ou géographique</li> <li>- Maîtriser des outils et des méthodes</li> </ul> |
| Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 17445 - mathématiques et sciences physiques et chimiques              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information.</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.</li> <li>- Expérimenter, simuler.</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter.</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</li> </ul>  |
| Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 17445 - education physique et sportive                                | <p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée</li> <li>- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi</li> </ul> <p style="text-align: right;">BO spécial n°2 du19/02/09</p> <p style="text-align: right;">Arrêté du 15 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 11 juillet 2009</p>                                    |

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS   |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme. |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      | idem  |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | idem  |
| En contrat de professionnalisation                               | X      | idem  |
| Par candidature individuelle                                     | X      | idem  |

|                               |   |      |
|-------------------------------|---|------|
| Par expérience dispositif VAE | X | idem |
|-------------------------------|---|------|

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

articles D 337-26 à D 337-50 du Code de l'Éducation

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

ARRÊTE DU 19 FEVRIER 2013

Première session d'examen : 2015

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

#### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

#### Lieu(x) de certification :

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :

le BEP "métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement" (fiche 3102) verra sa dernière session 'examen en 2014 .

lui succèdent d'une part le BEP Hygiène et propreté, d'autre part le BEP "gestion des pollutions et protection de l'environnement" (plus orienté vers le traitement dans le secteur des déchets) n°17461

**Certification précédente :** Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement